



Fédération Départementale d'Énergie  
du Pas-de-Calais



Réunions d'Arrondissement 2024

ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
AID  
GAZ  
SOLIDAIRE  
COMMUNES  
SOLIDAIRE  
DE  
ÉLECTRICITÉ  
PRÉSERVER  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRI  
FINA  
ÉCLAIRAG  
ÉNERGIE  
ÉQUITÉ  
COMMUNES  
SERVICE  
SECURISER  
PATRIMOINE  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIN  
CONSEILLER  
PATRIMOINE  
COMMUNES  
QUALITÉ  
CONSEILLER  
PRÉSERVER

# A la rencontre des communes et des territoires

## Bienvenue à tous

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
LANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais





# ❖ Ouverture du Président



L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

# Programme

- ❖ **Ouverture et accueil du Président**
  - ❖ **Le Contrat de concession Enedis**
- ❖ **Service Public de la desserte en gaz**
  - ❖ **Les dommages aux ouvrages**
    - ❖ **Nos services Electricité**
    - ❖ **Un outil de suivi énergétique**
    - ❖ **Nos moyens financiers**
- ❖ **Part communale de la TICFE (ex TCCFE)**
  - ❖ **Notre action MDE**
    - **Eclairage public**
    - **Bâtiment**
    - **Accompagnement technique**
- ❖ **Groupements de commandes « Energie »**
  - ❖ **Conclusion du Président**

ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
SERVICE PUBLIC  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRICITÉ  
FINA  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
SECURISER  
QUALITE  
COMMUNES  
ÉNERGIE  
ÉQUITÉ  
CONSEILLER  
PATRIMOINE

# Contrat de concession Enedis

-

## Modernisation de notre patrimoine et évolution de la qualité de fourniture

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Un nouveau contrat de concession

- Signé le 12 décembre 2019 – Pour une durée de 30 ans
- Concernant la préservation de notre patrimoine et la **qualité de fourniture Electricité** sur notre département :

**4**  
**ambitions**

## Ambition 1

Afin de préserver une qualité de fourniture élevée dans les zones rurales, réduire de manière significative le critère B sur les territoires identifiés dans le diagnostic technique

## Ambition 2

Améliorer la Qualité de Fourniture en moyenne sur l'ensemble du territoire de la concession

## Ambition 3

Poursuivre la dynamique d'amélioration de la performance des éléments du réseau – Fiabiliser le patrimoine à risque et en particulier le patrimoine souterrain

## Ambition 4

Accompagner les territoires dans leur développement en adaptant les infrastructures au besoin de la puissance

# Un nouveau contrat de concession

- Pour chaque ambition,

**Des objectifs « qualité de fourniture »**

**Des actions chiffrées sur le réseau**

**Des indicateurs partagés pour suivre la mise en œuvre des actions**

**Des indicateurs pour suivre les évolutions « Qualité de fourniture » au niveau des communes et des EPCI**

- Définition d'un schéma directeur des investissements [SDI] (30 ans) et de plans pluriannuels d'investissements [PPI] (4 ans)

PPI n°1 : 2020-2023

PPI n°2 : 2024-2027

# Un nouveau contrat de concession

## • Bilan du PPI n°1 - 2020-2023

- Atteinte (voire dépassement pour certains) des objectifs techniques quantitatifs concernant le linéaire à fiabiliser ou à résorber)
- Dépassement de l'objectif financier

	2020 – 2023 Prévu	2020 – 2023 provisoire
Investissements PPI	66 000 k€	69 017 k€

## • PPI n°2 - 2024-2027

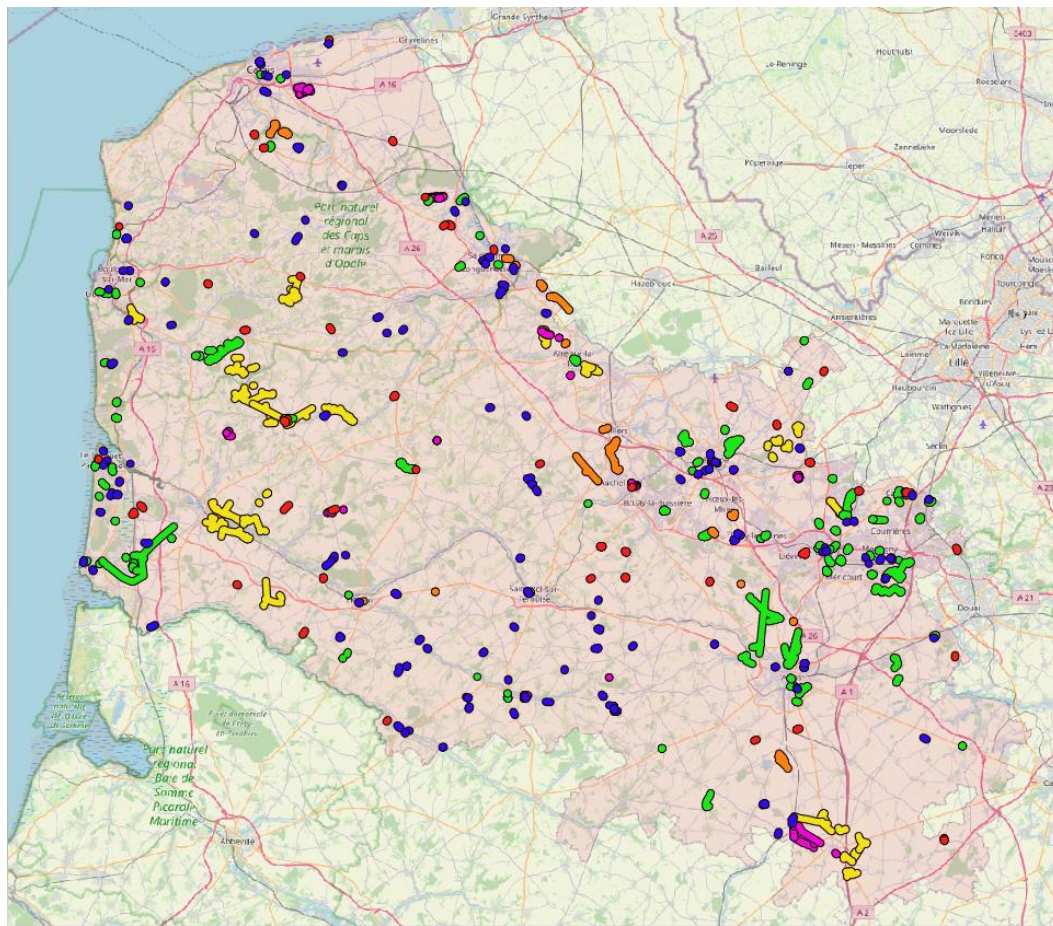
- Enveloppe financière maintenue à 66 M€
- Prévision à la hausse pour la fiabilisation des réseaux aériens HTA et BT



# Un nouveau contrat de concession

- Programme travaux Enedis 2024

Renforcement des réseaux HTA	Grey
Renforcement des réseaux BT	Red
Modernisation et amélioration de la fiabilité des réseaux et des postes - HTA	Green
<i>Dont RP</i>	Yellow
Modernisation et amélioration de la fiabilité des réseaux et des postes - BT	Dark Grey
Climatique – Sécurisation Amélioration de la résilience des réseaux et des postes (partie HTA)	Magenta



# Analyse de la Qualité de l'électricité

C'est un facteur clé pour le développement économique équitable de notre territoire

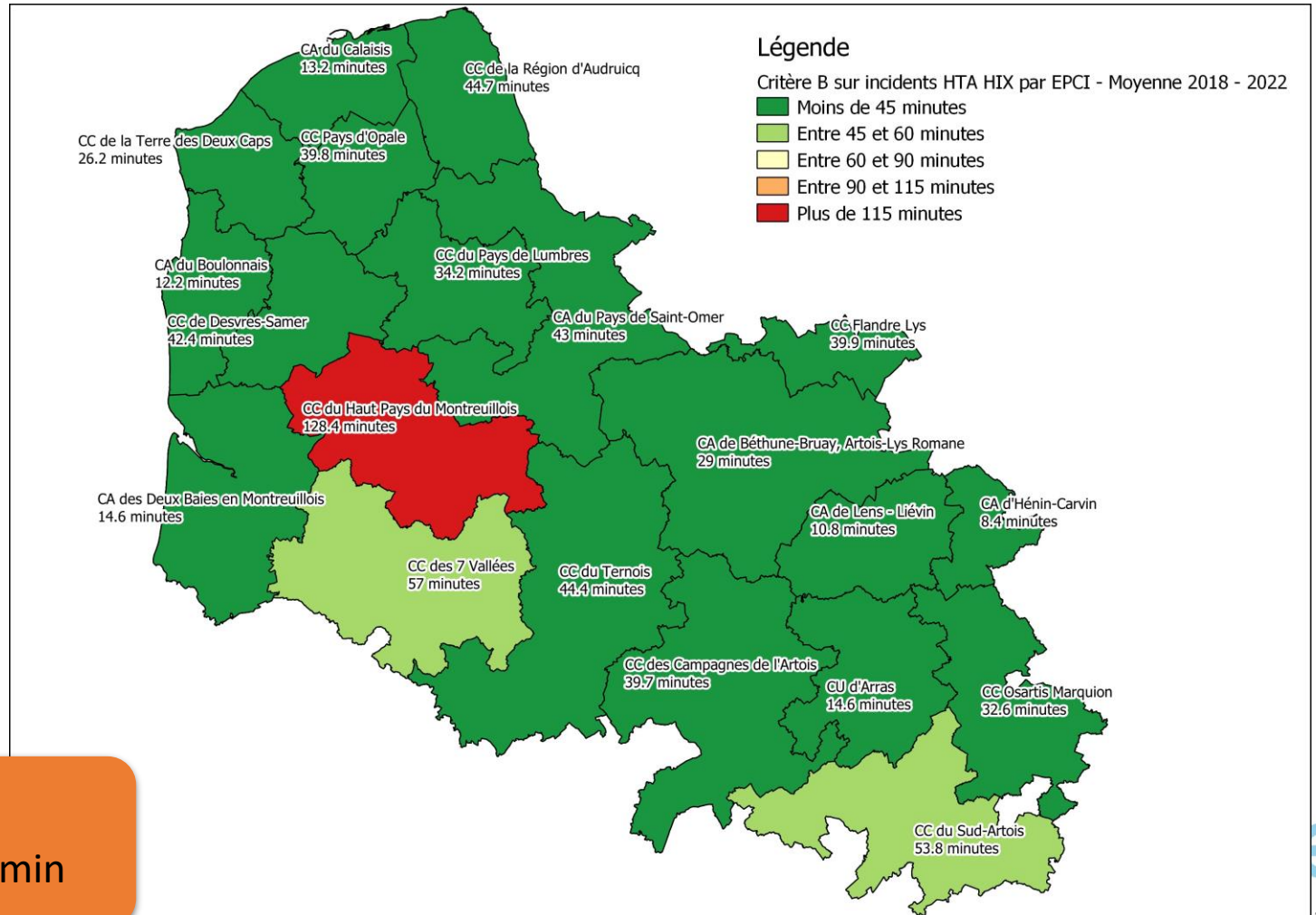
Globale sur le département

Par EPCI

Par commune

# Analyse de la Qualité de l'électricité

Critère B HIX  
Incidents HTA  
2018-2022

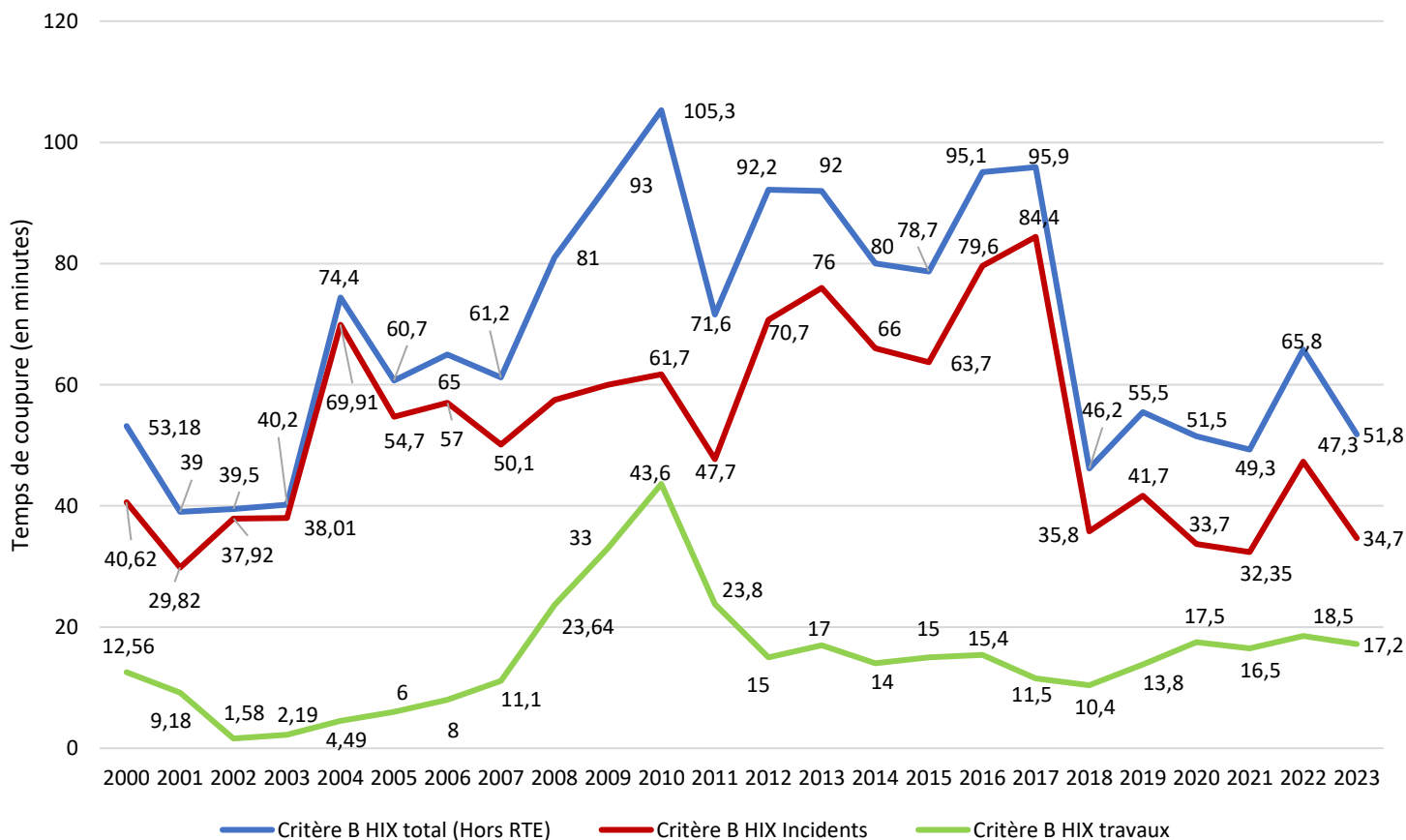


2018-2022  
CCHPM : 128,4 min

# Analyse de la Qualité de l'électricité

## Qualité Globale sur le Pas de Calais

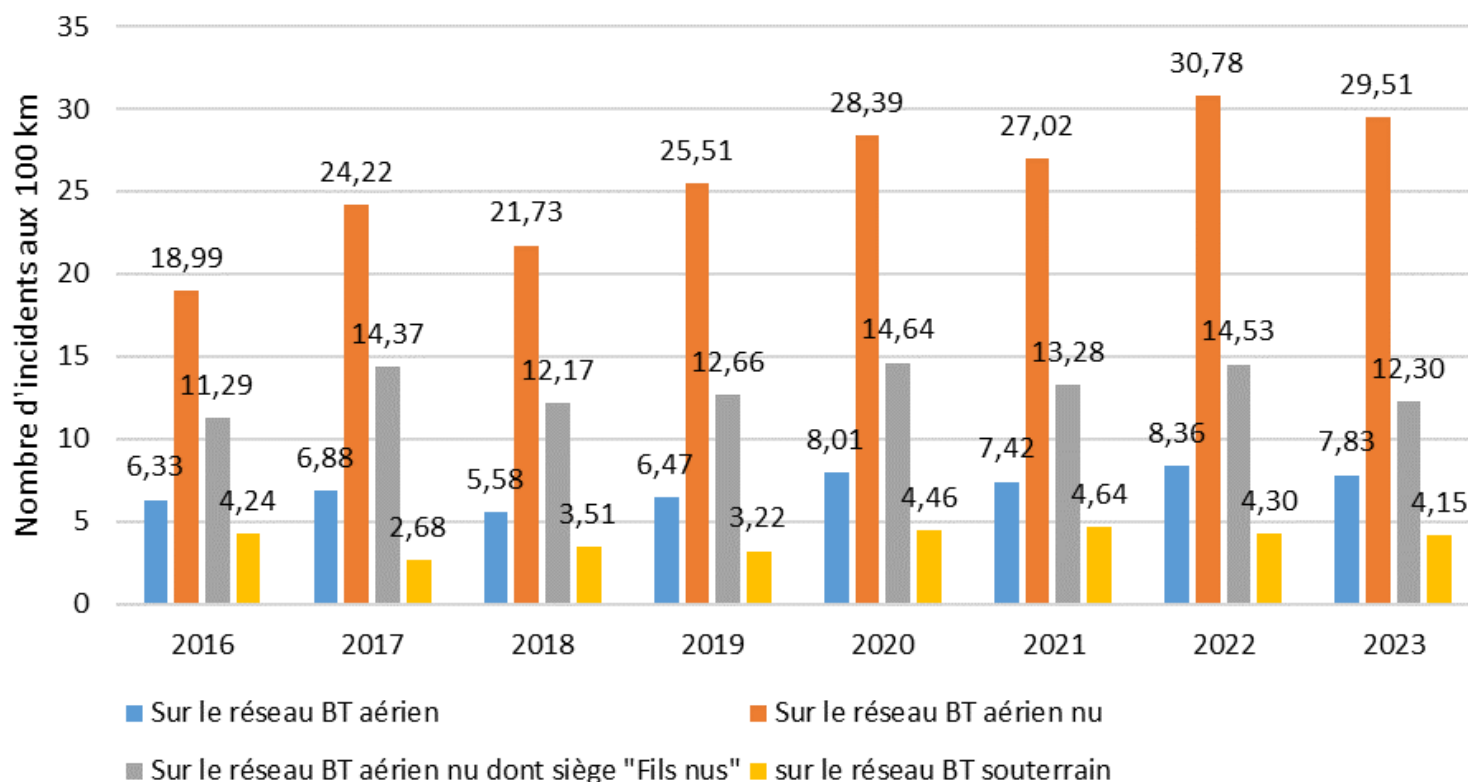
### Evolution du critère B HIX



# Analyse de la Qualité de l'électricité

Attention toutefois à la fragilité du réseau et notamment le réseau Basse Tension avec un taux d'incidents aux 100 km mal orienté

Evolution du nombre d'incidents BT HIX aux 100 km



ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
ÉQUITÉ  
SERVICE  
SECURISER  
QUALITÉ  
COMMUNES  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE

# Service Public de la desserte en gaz naturel

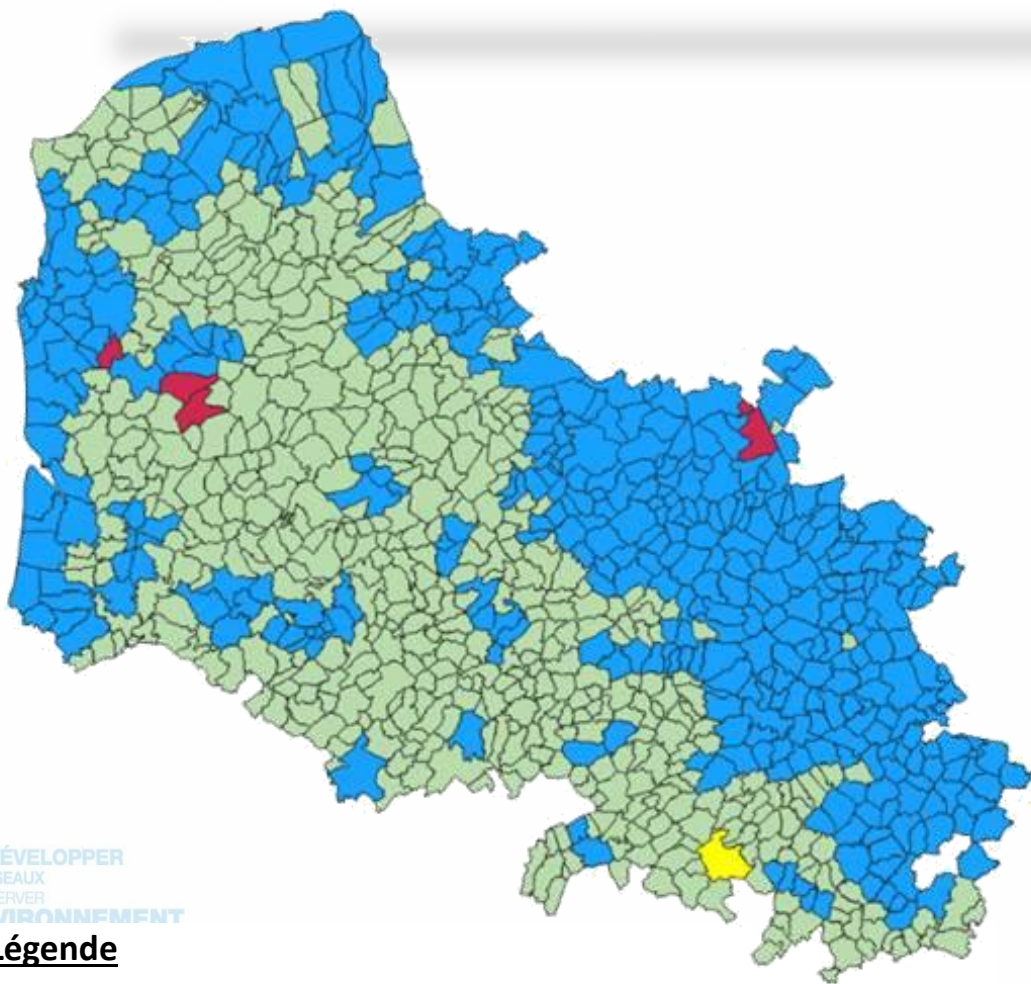
MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Evolution de la desserte en Gaz sur le Pas de Calais



**396 communes desservies en gaz**

*90 % des habitants concernés*

391 communes desservies en gaz naturel – Contrat Historique

4 communes desservies en gaz naturel via une DSP

1 commune desservie en gaz propane via une DSP

# Patrimoine et Investissements

## Nombre de clients et consommation

- Un nombre de clients en très légère baisse en 2022 après des années de hausse continue
- Une consommation en baisse de 7 % due notamment à la sobriété énergétique

## Incidents

- Une baisse non négligeable des incidents sur ouvrages GRDF (-30 %) principalement due à la baisse des incidents sur les branchements (- 1 009 incidents)

## Gestion des interventions

- Nous constatons, comme chaque année, la performance de GRDF, qui intervient **dans 98,9 % des cas en moins de 60 minutes.**



# Patrimoine et Investissements

## Investissements

**Les investissements réalisés 2023 sont supérieurs à la prévision.**

**Les investissements 2024 sur l'adaptation et la modernisation des ouvrages baissent mais restent supérieurs aux années 2017-2018, années antérieures à la préparation au projet changement de gaz.**

# Dommages aux ouvrages de distribution de gaz et d'électricité

# Dommages aux ouvrages

## Qu'est-ce qu'un dommage aux ouvrages de distribution de gaz et d'électricité?

Incident lors de travaux sur l'espace public ou en domaine privé sur un ouvrage de distribution gaz ou d'électricité

### Type de travaux à l'origine des dommages aux ouvrages

- Terrassement
- Enfouissement de piquet / potelet
- Travaux en façade ou sur le toit

### Ouvrages endommagés

- Câbles et canalisations
- Branchements individuels et collectifs
- Coffrets de branchement
- Supports béton / bois

### Les conséquences

- Coupures de courant / de gaz pour les usagers
- Fuites de gaz / Explosions / Incendies
- Electrification / Electrocutation
- Intervention des pompiers
- Intervention d'ENEDIS ou de GRDF
- Impact environnemental



# Dommages aux ouvrages

## Les obligations s'imposant aux Maîtres d'Ouvrages et exécutants de travaux

### Actions de la MOA:

#### En phase d'élaboration du projet

- Réaliser une déclaration de projet de travaux (DT)

#### En amont des travaux

- Procéder à un marquage ou un piquetage au sol des ouvrages souterrains et à un balisage des ouvrages aériens.

#### Pendant l'exécution des travaux

- Assurer la continuité de service des ouvrages
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- S'assurer de la formation et de la qualification des personnes qui travaillent



### Actions complémentaires lors de travaux en régie:

#### En amont des travaux

- Réaliser une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

#### Pendant l'exécution des travaux

- Adapter les techniques de chantier à l'approche des réseaux

**En cas de besoin** : Interpeler ENEDIS ou GRDF

→ numéro de téléphone présent sur la DT/DICT ou via l'IP de la collectivité

# Dommages aux ouvrages

## Les responsabilités lors d'un dommage aux ouvrages

- La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) réalise des investigations complémentaires à la suite des dommages aux ouvrages
  - Mise en œuvre d'amendes administratives en cas de non respect des obligations (amende comprise entre 1 500 € et 15 000 €)
- Des coûts financiers sont appliqués par ENEDIS et GRDF:
  - Facturation des coûts de réparation des ouvrages
  - Facturation du gaz qui s'est échappé suite à une fuite
- La responsabilité de l'exécutant des travaux et celle du maître d'ouvrage peuvent être mises en cause en cas d'accident à la suite d'un dommage aux ouvrages

# Dommages aux ouvrages

## En quelques chiffres:

### Sur le réseau électricité

**92** dommages aux ouvrages

**22%** des dommages aux ouvrages  
sous MOA publique

**48%** des dommages aux ouvrages  
sans DT/DICT

**80%** des dommages aux ouvrages par  
terrassement

### Sur le réseau gaz

**94** dommages aux ouvrages

**76** dommages aux ouvrages enterrés  
avec fuites de gaz

**36%** des dommages aux ouvrages  
enterrés avec fuites sous MOA  
publique

**12%** des dommages aux ouvrages  
sans DT/DICT

**79%** des dommages aux ouvrages par  
terrassement

→ Dans 75% des cas, les dommages aux ouvrages sont évitables.

# Dommages aux ouvrages

## Prévention des dommages aux ouvrages de distribution de gaz et d'électricité

Participer aux réunions de prévention organisées par GRDF et ENEDIS durant l'année:

- les agents de la collectivité qui réalisent les travaux,
- les agents qui demandent les DT/DICT/ATU,
- les entreprises qui réalisent des travaux à proximité des réseaux pour le compte de la collectivité

**N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs privilégiés ENEDIS - GRDF**



**ENEDIS**

**Olivier GENTIL**

Adjoint du Directeur

Tél: 06 67 33 92 36

[olivier.gentil@enedis.fr](mailto:olivier.gentil@enedis.fr)



**GRDF**

**Gérard BEAUVOIS**

Délégué Territorial Pas de Calais

Tél : 06 23 07 42 92

[gerard.beauvois@grdf.fr](mailto:gerard.beauvois@grdf.fr)

# Réseaux électriques: Géoréférencement du réseau d'éclairage public

ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
COMMUNES  
SOLIDARITÉ  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUES  
FINANCEMENT  
ÉCLAIRAGE  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
QUALITÉ  
SECURISER  
SERVICE  
COMMUNES  
ÉNERGIE  
ÉCOUTÉ  
SERVICE PUBLIC

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
LANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

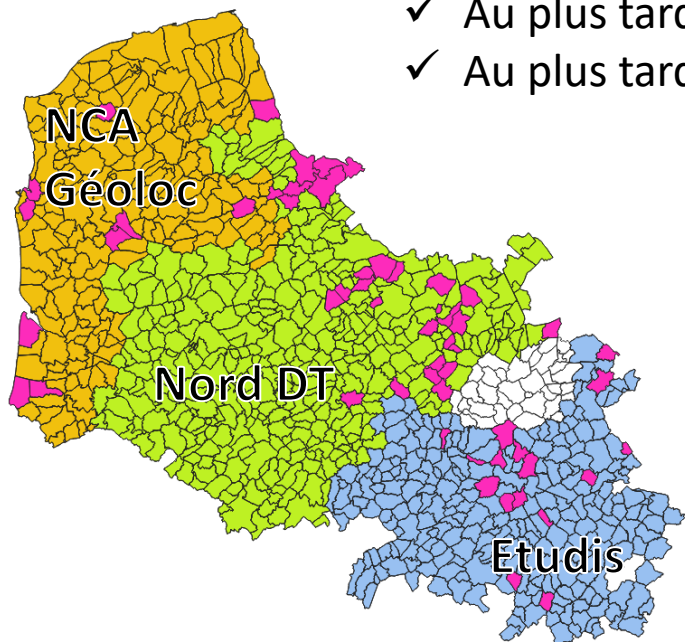


# Géoréférencement des réseaux d'éclairage public souterrain

## Le réseau éclairage public est classé réseau sensible.

Tous les plans des **ouvrages souterrains sensibles** pour la sécurité fournis en réponse aux déclarations DT/DICT devront être **géoréférencés de classe A**:

- ✓ Au plus tard le **1<sup>er</sup> janvier 2020**, en zones urbaines ;
- ✓ Au plus tard le **1<sup>er</sup> janvier 2026** sur l'ensemble du territoire



Nombre de communes ayant réalisé la prestation: **57**  
Linéaire de réseau géoréférencé: **1900 km**

*zone urbaine: commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants ».*

# Accompagnement de la FDE 62



La FDE 62 a réalisé un marché de géoréférencement

## ➤ **Marché à bons de commande pour la Réalisation:**

- de prestations de détection et de géoréférencement des réseaux d'éclairage public sensibles par procédés de détection non intrusifs
- de récolement des réseaux détectés sur un plan topographique



ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
COMMUNES  
SOLIDE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
SECURISER  
QUALITE  
COMMUNES  
ÉQUITÉ  
SERVICE PUBLIC  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
PATRIMOINE

# Réseaux électriques: Raccordements

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Réforme des raccordements suite à la loi APER (Accélération Pour les Energies Renouvelables)

Mise en place au 10 septembre 2023



L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Réforme des raccordements



## La loi APER supprime la contribution due par les collectivités en charge de l'urbanisme au titre de l'extension située hors du terrain d'assiette de l'opération

Cette contribution a été supprimée par les dispositions du 7° du I de l'article 29 de la loi APER qui sont entrées en vigueur le 10 septembre courant. Les autres dispositions de l'article L. 342-11 du code de l'énergie restent inchangées.

**La totalité** de la contribution due au titre de l'extension **est due par le demandeur**, ces dispositions sont entrées en vigueur le 10 novembre 2023.

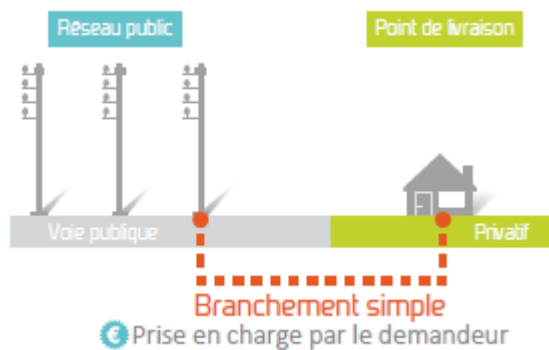
Le niveau de prise en charge par le TURPE du coût des raccordements, hors renforcement, reste plafonné à 40%.

# Réforme des raccordements

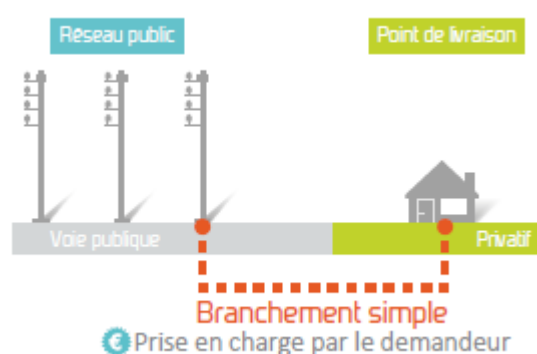
## Différents cas de figure:

1/ Le projet est desservi par le réseau et est raccordable en technique  
branchement

Avant:



Après:



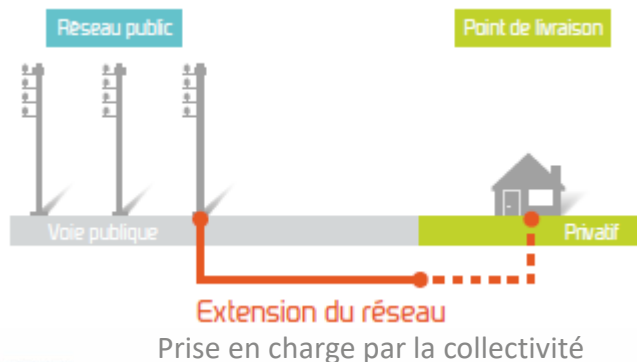
**Coût inchangé: toujours à charge du demandeur**

# Réforme des raccordements

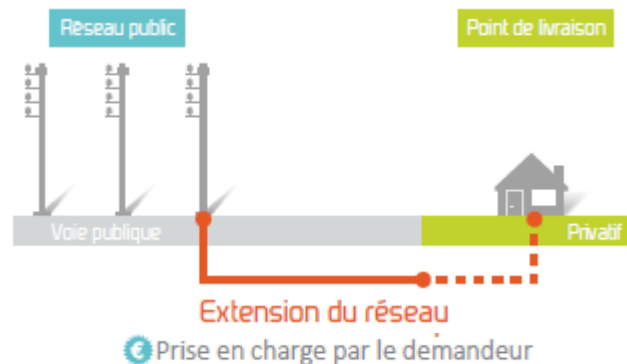
## Différents cas de figure:

2/ Le projet n'est pas desservi par le réseau et le raccordement nécessite une extension

### Avant:



### Après:



Avant cette extension était à la charge de la collectivité en charge de l'urbanisme (sauf dans certains cas bien précis, L332-15, L332-08, etc..)

# Accompagnement de la FDE 62

La FDE 62 vous accompagne toujours dans l'analyse des devis Enedis dans le cas où la collectivité sera « Aménageur » / Pétitionnaire:

- Zone d'activité
- Lotissement
- Bâtiments communaux
- ...

*La FDE 62 analyse **GRATUITEMENT** les chiffrages d'Enedis lors des dépôts d'autorisation d'urbanisme*



# Accompagnement de la FDE 62

*Dans le cas où vous recevez les devis d'Enedis pour vos projets*

- Analyse des propositions techniques et financières d'Enedis

**Quand faire appel au service de la FDE 62 ?**

**Au plus tôt**

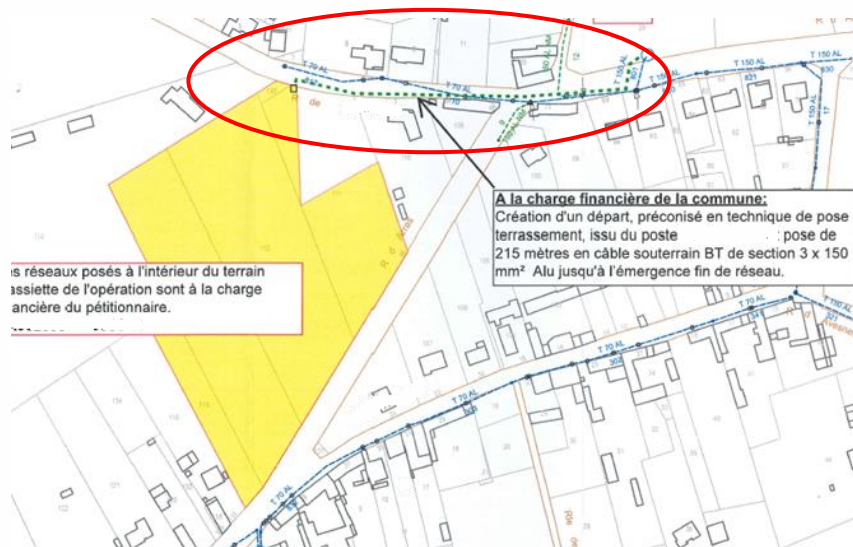
**-Dès l'instruction de la demande d'acte d'urbanisme**

**ou**

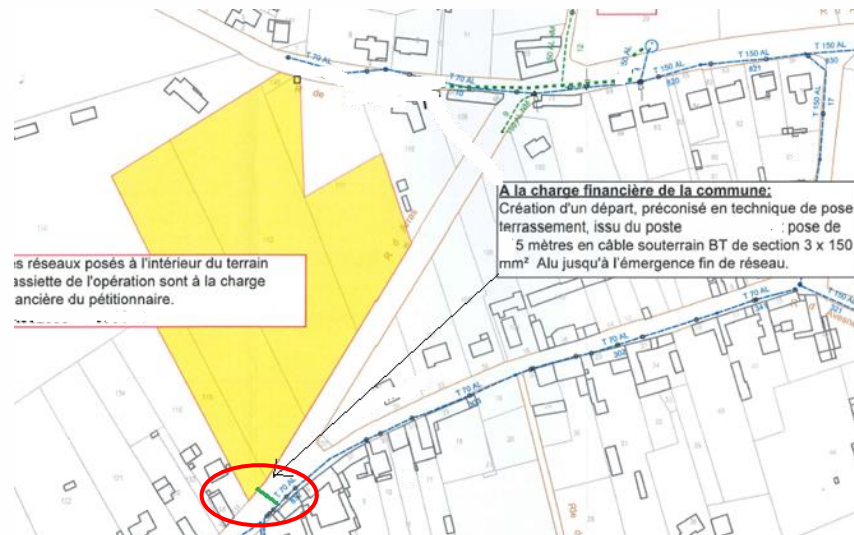
**-Dès la réception du devis Enedis**

# Quelques exemples

## Réalisation d'un lotissement



Solution Enedis: extension de 215m  
Coût: 19 481,33€ HT

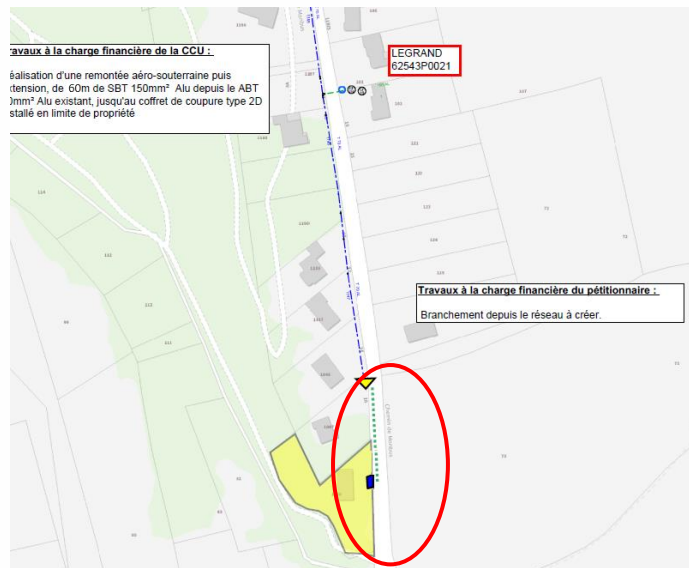


Solution revue FDE 62 : extension de 5m  
Coût: 3 839,73€ HT

**Gain: 15 641, 60€**

# Quelques exemples

## Raccordement d'un bâtiment



Solution Enedis: extension de 60m  
Coût: 4 049,40€ HT



Solution revue FDE 62 : extension de 35m  
Coût: 2 849,40€ HT

**Gain: 1 200€**

ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
COMMUNES  
SOLIDE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE

# Réseaux électriques: Développement économique

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
FINANCE

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# La FDE 62 soutient les collectivités dans leur mission de Développement du territoire

La FDE 62 vous accompagne à toutes les étapes de vos projets:

- Création ou extension d'une zone d'activité;
- Arrivée d'un consommateur important;
- Puissance disponible;
- Diagnostic Qualité;
- Validation des coûts de raccordement.

ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
COMMUNES  
SOLIDE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
SECURISER  
QUALITE  
COMMUNES  
ÉQUITÉ  
SERVICE PUBLIC  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
PATRIMOINE

# Réseaux électriques: Qualité de fourniture

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

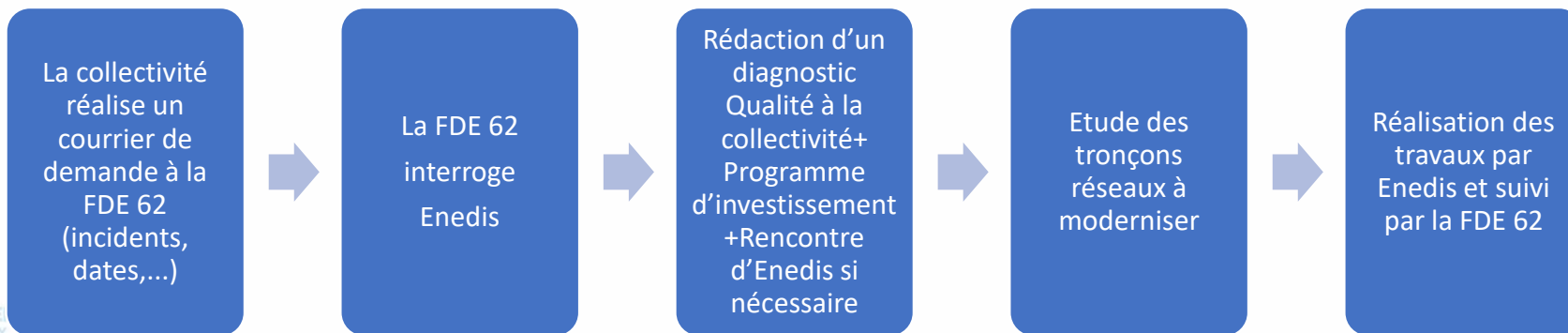
# Accompagnement de la FDE 62

## ➤ Qualité de la fourniture d'électricité

La qualité de l'électricité concerne **les coupures d'électricité, les micro coupures, les surtensions ou les chutes de la tension, ...**

**La qualité de l'électricité est un enjeu du développement**

Si vous avez des problèmes de Qualité d'électricité, **Contactez Nous**



**Nous suivons les investissements sur le réseau dans le cadre du PPI du contrat de concession: **Etude à N+1 et travaux à N+2****

# Retour d'expérience

Commune de Ligny les Aire  
Monsieur Alain SGARD, Maire

Retour d'expérience



MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais







# Article 8: Effacement et sécurisation des réseaux

En 2023: 73 dossiers

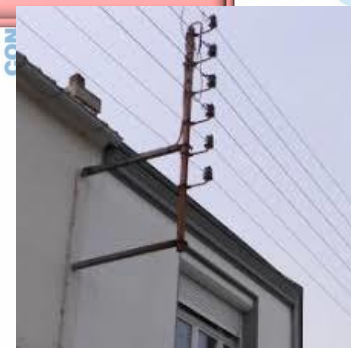
Montant des travaux éligibles: 7 218 785 €

Montant de participation communes: 3 647 781 €

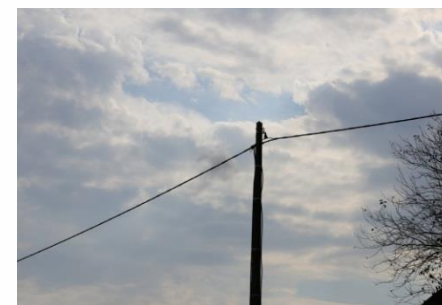
Montant de participation FDE 62: 3 571 004 €

## Accompagnement de la FDE 62:

Opérations	Taux de l'aide
Effacement du <u>réseau Basse tension</u> et du <u>réseau d'éclairage public</u>	20 % (réseau torsadé) à 90 % (réseau fils nus)
Matériel d'éclairage public (lanterne)	SEVE



*réseau fils nus*



*réseau torsadé*

**La FDE 62 vous encourage à profiter de vos travaux pour moderniser votre Eclairage Public.**

# Retour d'expérience

Commune d'Hermaville  
Monsieur Michel ACCART, Maire

Retour d'expérience



MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
SERVICE PUBLIC  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
SECURISER  
QUALITE  
COMMUNES  
ÉQUITÉ  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
PATRIMOINE

# Logiciel de gestion énergétique Deepki

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Logiciel de gestion énergétique - Deepki

Deepki est un outil permettant la gestion, l'analyse et la visualisation des données énergétiques

Collecte les données énergétiques auprès des fournisseurs et GRD

Espace multi fournisseurs

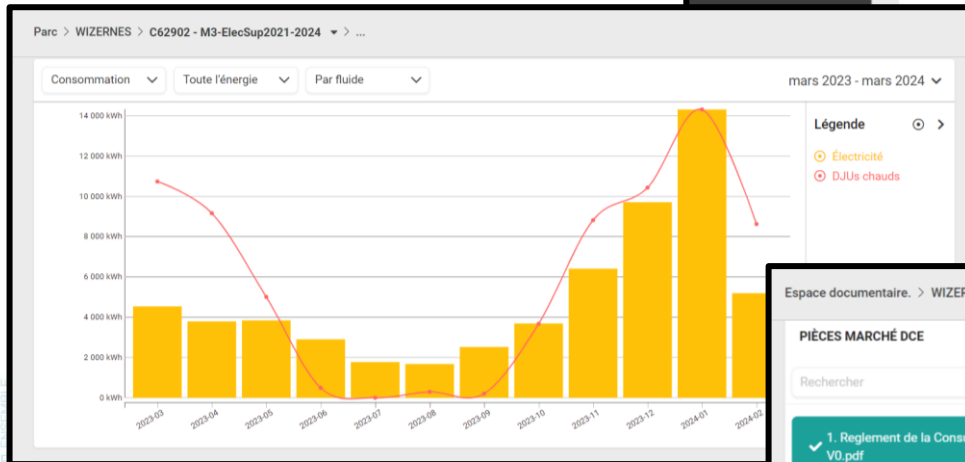
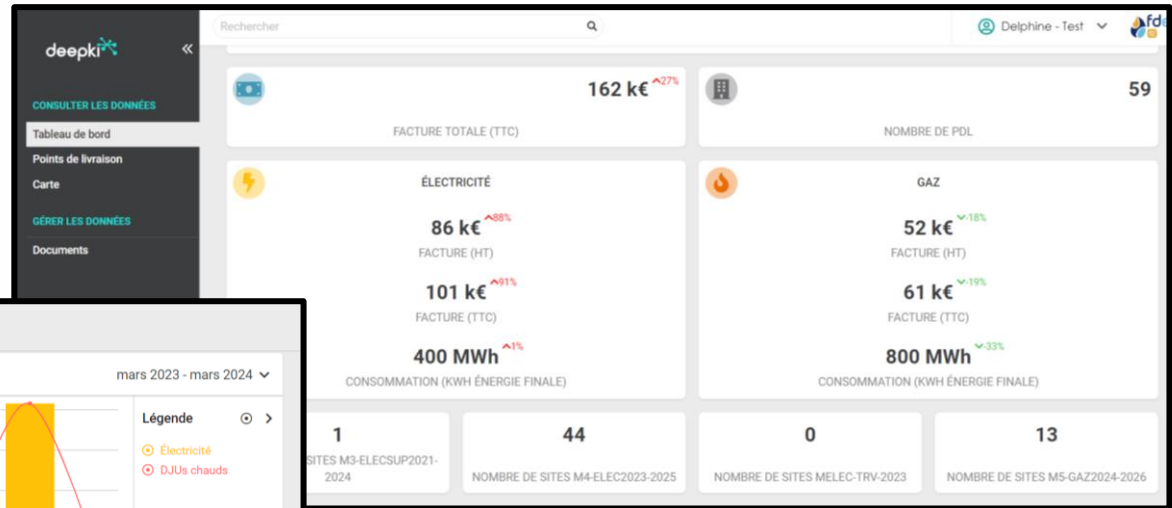
Visualisation des données de consommation et de facturation

Conserve l'historique des données

Possibilité d'exporter les données

Accès aux pièces marché

# Logiciel de gestion énergétique - Deepki



Espace documentaire. > WIZERNES > C62902 - M3-ElecSup2021-2024

PIÈCES MARCHÉ DCE

Rechercher

- 1. Reglement de la Consultation - V0.pdf
- 2. CCP AC Elec - V1.pdf
- 3. Annexe 1 CCP AC - Liste des membres - V0.pdf

AVENANTS

Rechercher

- Avenant Total Energies 2022 - Sup 36.pdf

MÉMOIRE TECHNIQUE FOURNISSEUR

Rechercher

- Memoire technique - Total Energies.pdf

DOCUMENTS RÉUNIONS DE LANCEMENT - PRÉSENTATION DU MARCHÉ

Rechercher

- Présentation reunion de lancement - Total Energies.pdf
- Présentation Reunion de lancement - FDE 62.pdf

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU MARCHÉ

BPU

# Logiciel de gestion énergétique - Deepki

Deepki en image ....



MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CITÉ  
NCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Logiciel de gestion énergétique - Deepki

Sa mise à disposition :

Pour les membres des  
groupements de  
commandes d'achat  
d'énergie de la FDE 62

Gratuit

Maximum deux accès  
par collectivité



# Logiciel de gestion énergétique - Deepki

## Procédure pour accéder à Deepki

- Un courrier vous sera envoyé avec un coupon réponse pour vous proposer l'utilisation de ce logiciel
- Il faudra renvoyer le coupon réponse avec les coordonnées des accès que vous souhaitez créer (maximum 2)
- Les accès seront créés à partir de mi mai 2024
- Des sessions de formation auront lieu début juin 2024



**Aucune relance ne sera effectuée**

ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
SERVICE PUBLIC  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUE  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
ÉQUITÉ  
COMMUNES  
SERVICE  
SECURISER  
PATRIMOINE  
CONSEILLER  
PATRIMOINE  
QUALITE

# Nos moyens financiers

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Evolution et perspective financière

## La FDE 62 finance:

- L'effacement et la sécurisation des réseaux Basse Tension et Eclairage Public: **notre compétence de base**
- La MDE : la volonté est de **poursuivre durablement la dynamique** de rénovation de **l'Eclairage Public** (projet SEVE)  
Et des **systemes de chauffage**

Lorsque le Maître d'ouvrage des travaux est une commune ou un syndicat de communes

# Accompagnement financier : bilan 2023

En 2023, la FDE 62 a accompagné tous les dossiers de demande de subventions conformes à la réglementation et aux délibérations

La FDE 62 a notifié **8 112 668 € de subventions au total**

Dont

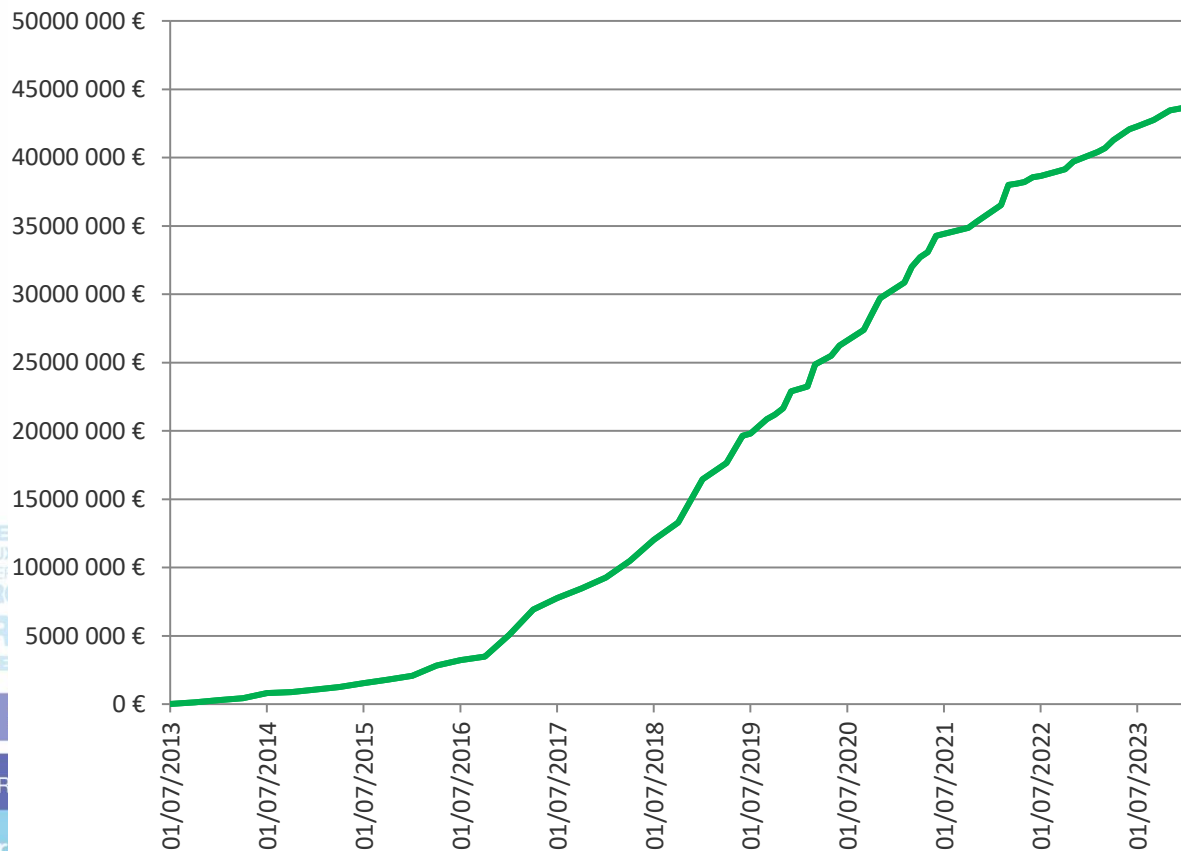
➤ **3 571 004 € pour l'effacement et la sécurisation des réseaux Basse Tension et Eclairage Public**

➤ **4 541 293 € pour la MDE**

# Accompagnement financier : bilan 2023

## Accompagnement pour l'Eclairage Public

➤ 4 035 951 € pour le projet SEVE en 2023



**Soit 43 781 167 €  
Depuis la création de  
SEVE**

# Accompagnement financier : bilan 2023

- **338 537 € pour le renouvellement des systèmes de chauffage**
- **167 230 € pour l'accompagnement des études**
  - ✓ **audit bâtiment**
  - ✓ **audit éclairage public**
  - ✓ **étude d'optimisation chaufferie**
  - ✓ **étude de faisabilité pompe à chaleur géothermique**
  - ✓ **...**

# Accompagnement financier : prévision 2024

Pour l'année 2024, la FDE 62 prévoit un accompagnement financier des communes à hauteur de:

**8 125 000 €**

**dont**

- ✓ 3 850 000 € pour l'effacement et la sécurisation des réseaux
- ✓ 4 275 000 € pour la MDE

# Procédure de traitement des dossiers de subvention MDE

**Une procédure unique pour l'ensemble des demandes de subvention concernant la MDE**

**En deux phases:**

- **PHASE 1** : demande de subvention
- **PHASE 2** : demande de versement de la subvention



# Procédure de traitement des dossiers de subvention MDE

**Il est rappelé que les travaux déjà engagés ou réalisés au moment du dépôt de votre dossier ne peuvent être éligibles.**

- **Ordre de service concernant le démarrage des travaux**  
Ou
- **Bon pour accord sur devis**

Une autorisation de démarrage anticipé des travaux avant décision de l'octroi de la subvention peut être accordée par le Président de la FDE 62 sur demande expresse et motivée de la commune dès la lettre de dépôt du dossier.

Cette autorisation de démarrage anticipé des travaux ne vaut pas notification de subvention.

ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
COMMUNES  
SOLIDE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
ÉLECTRICITÉ  
FINANCE  
ÉCLAIRAGE  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
ÉCLAIRAGE

# Partenariat avec la Banque des Territoires

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Financements de la Banque des Territoires

## Prêts de long terme Pour la rénovation lourde bâtementaire

### Pour quoi ?

- Financement des programmes de rénovation énergétique des bâtiments publics générant des **gains énergétiques d'au moins 30% après travaux**

### Ce que cela vous apporte :

- Un taux compétitif au taux du livret A + 0,40% et/ou Taux Fixe
- Jusqu'à 100% du besoin d'emprunt financé
- Une durée d'amortissement sur du très long terme : jusqu'à 60 ans
- Différents options financières

<https://www.banquedesterritoires.fr/prest-gpi-ambre>



# Financements de la Banque des Territoires

## Intracting

Pour la rénovation bâtementaire légère, contrat de performance énergétique équipement, éclairage

### Pour quoi ?

- Financement des travaux d'efficacité énergétique générant des économies avec **un temps de retour « rapide » le projet s'amortissant en 13 ans maximum**

<https://www.banquedesterritoires.fr/investissement-dans-la-renovation-des-batiments-dispositif-intracting>

### Ce que cela vous apporte :

- **Dispositif innovant d'avances remboursables**
- Co-financement des études de définition du plan d'actions et du financement du projet
- Dispositif piloté par un Référent Energie avec mise à disposition d'un outil digital de suivi



# Les interlocuteurs de la Banque des Territoires

## Arrondissements de Béthune et Lens :

Cécile Eschlimann

[Cecile.eschlimann@caissedesdepots.fr](mailto:Cecile.eschlimann@caissedesdepots.fr)

Mob. 06 07 14 92 07

## Arrondissements de Calais, Boulogne-sur-Mer et Montreuil sur Mer :

Julie Delattre

[Julie.delattre@caissedesdepots.fr](mailto:Julie.delattre@caissedesdepots.fr)

Mob. 07 85 76 32 39

## Arrondissements de Arras et Saint Omer :

Anne-Sophie Pawlowski

[Anne-sophie.Pawlowski@caissedesdepots.fr](mailto:Anne-sophie.Pawlowski@caissedesdepots.fr)

Mob. 06 95 38 83 23

# Part Communale de la TICFE (ex TCCFE)

# Part communale de la TICFE

Jusqu'en 2022

26 838 823 €

25 444 631 €

Fournisseurs  
d'électricité  
68 sur le Pas de Calais



FDE 62



Communes  
Dont 133 communes  
(+ 2000 habitants)

# Part communale de la TICFE

Depuis le 01/01/2023

Evolution  
réglementaire

- TCCFE incluse dans la TICFE et perçue par l'Etat
- La part communale de la TICFE est reversée aux entités percevant auparavant la TCCFE

Fournisseurs  
d'électricité



Etat



FDE 62



Communes

Montant basé sur la  
TCCFE perçue en  
2022 et actualisée

Reversement de  
95 %  
Comme en 2022



# Part communale de la TICFE

**En août 2023, la Préfecture a transmis un arrêté avec le montant de la taxe et une répartition de la taxe par commune.**

- De très nombreuses incohérences sur les montants des taxes à reverser
- La taxe concerne uniquement les sites dont la puissance est inférieure ou égale à 250 kVA
- La répartition de la Préfecture ne prend pas uniquement les consommations des sites assujettis à la taxe.

La FDE 62 a réalisé:

- un calcul avec les consommations transmises par Enedis
- un recours gracieux auprès des services de la Préfecture
- un recours au tribunal administratif pour régulariser la situation

# Part communale de la TICFE



La répartition réalisée par les services de l'Etat a un impact pour l'année 2023 et les suivantes

ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
AID GAZ SOLIDAIRE  
SERVICE PUBLIC COMMUNES SOLIDAIRE  
ÉNERGIE ÉQUITÉ AIDER  
COMMUNES  
CONSEILLER SERVICE SECURISER  
PATRIMOINE  
PRÉSERVER  
COMMUNES PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIM  
ÉCLAIRAG

# MDE

- **Maîtrise de la Demande d'Énergie -**  
**Eclairage Public**

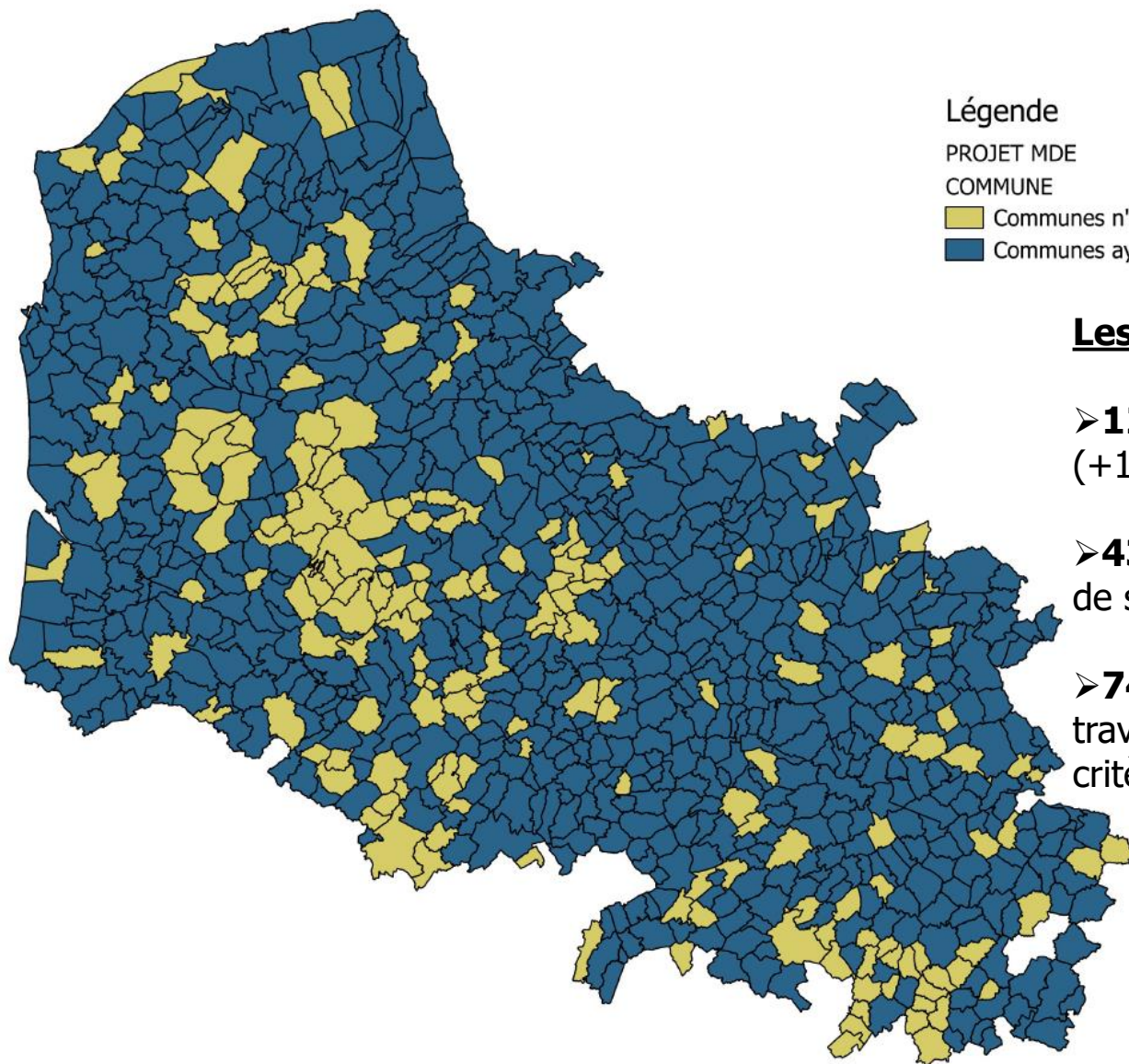
MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
LANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Point d'avancement SEVE en 2023



## Légende

PROJET MDE

COMMUNE

■ Communes n'ayant pas réalisé : des travaux

■ Communes ayant réalisé : des travaux

## Les chiffres :

➤ **128 451** points lumineux renouvelés  
(+16 800 en 2023)

➤ **43 603 106 €** dont **4 millions €**  
de subventions engagées en 2023

➤ **740** communes engagées dans les  
travaux de rénovation répondant aux  
critères du projet SEVE

# Informations sur les subventions

**L'éclairage public est un levier d'économie**

**17 % de vos dépenses d'énergie  
41 % de votre facture électrique**

**Pour vous accompagner, la FDE 62 a le programme SEVE**

**200 € par lanterne rénovée**

**Conditions :**

- Réaliser au minimum 50 % de gain énergétique
- Lanternes éligibles aux CEE

**Un plafond par an selon la taille de la commune :**

- < 5 000 habitants : 150 points lumineux
- Entre 5 000 et 20 000 habitants 300 points lumineux
- >20 000 habitants : 500 points lumineux

# Informations sur les subventions

## Accompagnement des détecteurs de présence :

- installé sur la lanterne :  
**70 € par détecteur**
- Détecteur déporté :  
**140 € par détecteur**



Boîtier de détection

## Accompagnement des horloges astronomiques:

- **50 % avec un plafond de 150 € par horloge**



# Informations sur les subventions

Accompagnement du rétrofit:

200 € par kit rétrofit si 50% de gain énergétique



Accompagnement de la **variation de tension** :

La mise en place d'un système de variation de tension sur une installation existante non équipée :

➤ **60% avec un plafond de 0,4€/W**

# Rappels des méthodes de rénovations

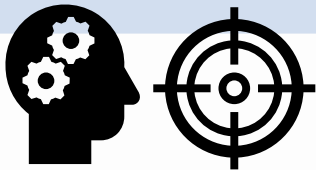
## Audit EP

- Maitrise du Parc EP
- Vétusté des armoires
- Plan d'actions



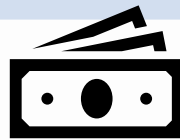
## MOE

- Analyse de l'audit
- Prise en compte des besoins locaux
- Création d'un programme de travaux adaptés par zone



## Demande de subvention

- FDE 62 SEVE
- DETR DSIL
- Amende de police
- Fonds de concours
- Fonds vert OU CEE



## Réalisation des travaux



## Suivi des économies réalisées !



**Remarque : Un projet de rénovation d'Eclairage Public est aussi le moment de veiller à la qualité du réseau**



# Quelques exemples de rénovations :

## Cas concret : commune de Saint Josse sur Mer

	Avant travaux
Consommation Annuelle	32 159 kWh
Coût annuel (consommation)	4 850 €
Type de sources	BF 125 W SHP100 W, 150 W, 250 W
Nombre de points	120

# Retour d'expérience

Commune de Saint Josse sur Mer  
Monsieur Jean Claude Descharles, Maire

Retour d'expérience



MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Quelques exemples de rénovations :

## Cas concret : commune de Saint Josse sur Mer

	Total	Par point
Investissement	81 353 €	678 €
Subvention FDE 62 Autres subventions	25 500 € 22 010 €	396 €
Reste à charge	33 843 €	282 €
Economie d'énergie annuelle	19 527 kWh	163 kWh
Temps de retour sur investissement	10 ans	



Coupure nocturne



# Quelques exemples de rénovations :

## Cas concret : commune de Saint Tricat

	Avant travaux
Consommation Annuelle	16 056 kWh
Coût annuel (consommation)	2 400 €
Type de sources	SHP 100 W, 150 W, 70 W, 250 W
Nombre de points	71

# Quelques exemples de rénovations :

## Cas concret : commune de Saint Tricat

	Total	Par point
Investissement	45 052 €	634 €
Subvention FDE 62 Autres subventions	14 200 € 20 195 €	484 €
Reste à charge	10 657 €	150 €
Economie d'énergie annuelle	10 328 kWh	145 kWh
Temps de retour sur investissement	7 ans	



Coupure nocturne

# Informations sur les subventions



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Opération soutenue par l'État*



Amende de police



Fonds de concours



BANQUE des  
**TERRITOIRES**  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Informations techniques et réglementaires

La directive européenne RoHS 3 sera validée fin 2024 et entrera en vigueur en 2027.

La RoHS limite l'utilisation de 10 substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Il y aura une conséquence directe sur l'éclairage public:

- les ampoules SHP et Iodure ne pourront plus être commercialisées

La solution :

L'installation de lanternes Led ou de kit rétrofit

# Informations techniques et réglementaires

Les lanternes à 1 € CEE

Un grand nombre de communes sont sollicitées pour l'installation de lanternes à 1 € via les CEE.

L'AFE a constaté qu'une grande partie des entreprises proposant ce service pose du matériel bas de gamme ou ne respectant pas les réglementations.

La solution :

Soyez vigilant sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter pour étudier le matériel.



# Informations technique et réglementaire

Nous reviendrons plus en détail sur ces sujets lors des réunions coorganisées avec l'AFE.

Les temps d'échanges auront lieu le 18 et le 20 juin.



ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
AID  
GAZ  
SOLAIRE  
COMMUNES  
SOLIDAIRE  
SERVICE PUBLIC  
ÉNERGIE  
ÉQUITÉ  
AIDER  
COMMUNES  
PRÉSERVER  
CONSEILLER  
PATRIMOINE  
SECURISER  
COMMUNES  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIM  
ÉLECTRICITÉ  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTR  
FINA  
ÉCLAIRAG

# MDE

## - Maîtrise de l'Énergie -

### Bâtiments

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
LANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Evolution de nos aides

## 1. Systèmes de chauffage au gaz naturel

Homogénéisation des accompagnements financiers des **chaudières au gaz naturel** (chaudières hybrides et chaudières à condensation) → **taux et plafonds identiques** quel que soit le cas de figure (renouvellement, conversion, rénovation BBC, passage au gaz).

Système de production de chaleur	Accompagnement financier de la FDE 62 (€ HT)	
<b>Chaudière hybride (PAC + chaudière gaz naturel)</b>	<b>60 %</b>	Plafond 9 000 €
<b>Système de chauffage haute performance</b>	<b>50 %</b>	Plafonds 5 800 € (P < 70kW) 11 600 € (70 kW ≤ P < 140 kW) 23 200 € (P ≥ 140 kW)

# Evolution de nos aides

## 2. Audits énergétiques de bâtiments

Suppression de l'assujettissement du versement d'une partie de la subvention à des travaux de rénovation du bâtiment à l'issue de l'audit

Audit énergétique de bâtiment	Accompagnement financier de la FDE 62 (€ HT)	
<b>AVANT</b>	<b>20 %</b> à la restitution de l'audit + <b>60 %</b> après la réalisation de travaux conséquents = <b>80 %</b>	Plafond de la subvention : <b>2 660 €</b>  Plafond du nombre d'audits: <b>3 audits max/an</b> (collectivité < 5000 hab.) <b>5 audits max/an</b> ( 5000 hab. ≤ collectivité < 20 000 hab.) <b>7 audits max./an</b> (collectivité ≥ 20 000 hab.)
<b>APRES</b>	<b>80 %</b> à la restitution de l'audit	

# Evolution de nos aides

## 3. Subvention exceptionnelle suite aux inondations

Aide financière pour le remplacement des **systèmes de chauffage au gaz naturel** des bâtiments publics des **communes reconnues en état de catastrophe naturelle** suite aux inondations de novembre 2023 et janvier 2024

**Taux: 50 % du reste à charge** du système de chauffage

**Plafonds:**

**5 800 €** ( $P < 70\text{kW}$ )

**11 600 €** ( $70\text{ kW} \leq P < 140\text{ kW}$ )

**23 200 €** ( $P \geq 140\text{ kW}$ )

*Possibilité de notifier et démarrer les travaux **dès la fin des intempéries***

# Evolution de nos aides

## 3. Subvention exceptionnelle suite aux inondations

Aide financière pour le remplacement des **systèmes de chauffage au fuel, gaz propane individuel ou charbon** par une solution **électrique ou gaz naturel** pour les bâtiments publics des **communes reconnues en état de catastrophe naturelle** suite aux inondations de novembre 2023 et janvier 2024.

### Modalités financières habituelles

*Possibilité de notifier et démarrer les travaux **dès la fin des intempéries***

ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
AID GAZ SOLIDAIRE  
SERVICE PUBLIC COMMUNES SOLIDAIRE  
ÉNERGIE ÉQUITÉ AIDER  
COMMUNES  
CONSEILLER SERVICE SECURISER  
PATRIMOINE  
COMMUNES PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
PRÉSERVER  
ÉCLAIRAGE

# MDE

## - Maîtrise de la Demande d'Énergie -

### Le décret BACS

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
LANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Le décret Eco Energie Tertiaire

## Rappel – Décret Eco Energie Tertiaire

**Éco énergie tertiaire** : obligation réglementaire de réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire

- 40% en 2030

- 50% en 2040

- 60% en 2050

- par rapport à une **année de référence**, comprise entre 2010 et 2020
- mesurée en **énergie finale**, tout usage confondu (consommation disponible sur la facture)



Local tertiaire situé dans un bâtiment mixte dont la surface est  $\geq$  à 1000m<sup>2</sup>



Bâtiment tertiaire d'une surface  $\geq$  à 1000m<sup>2</sup>.



Bâtiments tertiaires < à 1000m<sup>2</sup> situés sur une même unité foncière ou sur un même site dont le cumul des surfaces est  $\geq$  à 1000m<sup>2</sup>.



# Le décret BACS

## 1. Définition

- « **BACS** » : « *Building Automation and Control System* » ou «  **systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments** »
- Systèmes permettant de **contrôler et superviser la gestion de l'ensemble des installations techniques** des bâtiments → **Gestion technique de bâtiment (GTB)**
- Au sens du décret, les **systèmes techniques considérés** sont:
  - chauffage ;
  - climatisation;
  - ventilation;
  - eau chaude sanitaire ;
  - éclairage intégré ;
  - production d'électricité sur site ;
  - ou tout système combinant plusieurs de ces systèmes.

# Le décret BACS

## 2. Bâtiments concernés

**Obligation d'installation de BACS dans les bâtiments tertiaires** équipés d'un système de chauffage ou d'un système de climatisation, combiné ou non avec un système de ventilation, d'une **puissance nominale (Pn) utile > 70 kW**

***Au 8 avril 2024:***

- Bâtiments **neufs** : **Pn > 70 kW**
- Bâtiments **existants** : **Pn > 70 kW** (si renouvellement des systèmes de chauffage)

***Evolutions à venir:***

- Bâtiments **existants** : **Pn > 290 kW** (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025)
- Bâtiments **existants** : **Pn > 70 kW** (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027)

*Exemption si temps de retour sur investissement de l'installation d'un BACS > 10 ans*

# Le décret BACS

## 3. Calendrier

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <b>2020</b>  <b>22</b>                      juillet                 </div> <p>Entrée en vigueur du décret n° 2020-887</p>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <b>2021</b>  <b>21</b>                      juillet                 </div> <p>1 an après la publication du décret n° 2020-887</p>		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <b>2023</b>  <b>09</b>                      avril                 </div> <p>Entrée en vigueur du décret n° 2023-259</p>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <b>2024</b>  <b>08</b>                      avril                 </div> <p>1 an après la publication du décret n° 2023-259</p>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <b>2025</b>  <b>1er</b>                      janvier                 </div>		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <b>2027</b>  <b>1er</b>                      janvier                 </div>	
<div style="border: 1px dashed blue; padding: 5px; background-color: #003366; color: white;">                     Bâtiments neufs équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 290 kW **                 </div>								
!	!	!	!	<div style="border: 1px dashed blue; padding: 5px; background-color: #003366; color: white;">                     Bâtiments neufs équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kW **                 </div>				
				<div style="border: 1px dashed red; padding: 5px; background-color: #cc0000; color: white;">                     Bâtiments équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 290 kW                 </div>			<div style="border: 1px dashed red; padding: 5px; background-color: #cc0000; color: white;">                     Bâtiments équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kW                 </div>	
			<div style="border: 1px dashed red; padding: 5px;">                     Bâtiments équipés d'un système* dont la puissance nominale utile est supérieure à 70 kW, lors du renouvellement de ce système*                 </div>					

\* Système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non avec un système de ventilation.

\*\* La date de dépôt de permis de construire faisant foi.

! Les bâtiments pour lesquels le permis de construire a été déposé avant les dates d'entrée en vigueur des obligations pour les bâtiments neufs (à savoir le 22 juillet 2021 pour les puissances supérieures à 290 kW et le 09 avril 2024 pour les puissances supérieures à 70 kW) devront se mettre en conformité en tant que « bâtiments existants » avant le 1er janvier 2025 ou 2027, selon la puissance installée.

# Le décret BACS

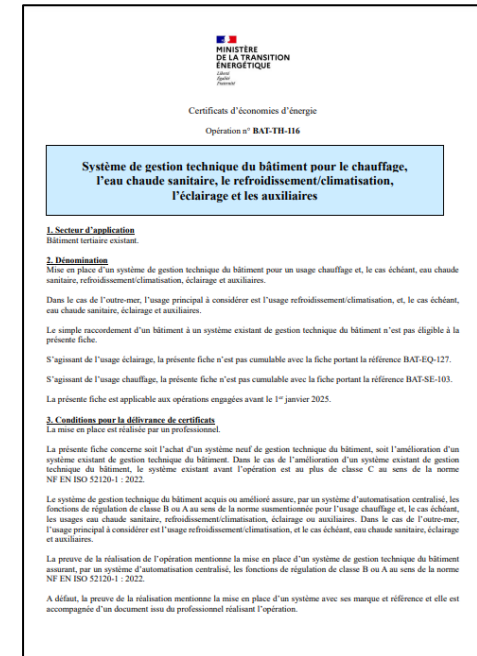
## 4. Aides financières: Certificats d'économies d'énergie (CEE)

- La fiche « **BAT-TH-116** » permet de bénéficier de **certificats d'économies d'énergie (CEE)** pour l'**installation d'un BACS** ou pour l'**amélioration d'un système existant**.

- La fiche est applicable aux **opérations engagées avant le 1er janvier 2025**.

*(Attention, le simple raccordement d'un bâtiment à un BACS existant n'est pas éligible.)*

- **Bonification de prime CEE jusqu'au 30 juin 2024 :**
  - **x 2** pour l'**acquisition** d'un BACS
  - **x 1,5** pour l'**amélioration** d'un système existant



ÉCLAIRAGE  
CONSUMMATION  
AID  
GAZ  
SOLAIRE  
COMMUNES  
SOLIDAIRE  
DE  
ÉLECTRICITÉ  
PRÉSERVER  
ÉLECTRICITÉ  
ÉCLAIRAGE  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRI  
FINA  
CONSEILLER  
PATRIMOINE  
SECURISER  
COMMUNES  
PATRIMOINE  
PATRIM

**MDE**  
**- Maîtrise de la Demande**  
**d' Energie -**  
**Conseiller en Energie Partagé**  
**(CEP)**

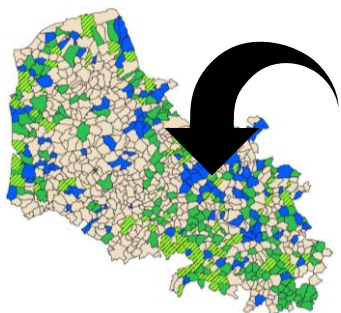
MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
LANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# QUI est le Conseiller en Energie Partagé?

- ❖ Un collaborateur de la FDE 62, spécialisé en économie d'énergie, mutualisé entre différentes communes d'un EPCI.



- ❖ Un collaborateur à **proximité** des communes basé sur le territoire

Un collaborateur pour mettre en œuvre la stratégie du territoire et au service du territoire

# QUE FAIT le Conseiller en Energie Partagé?

Conseiller

Assister

OBJECTIVITE

NEUTRALITE

**DEFENSE DES  
COLLECTIVITES**

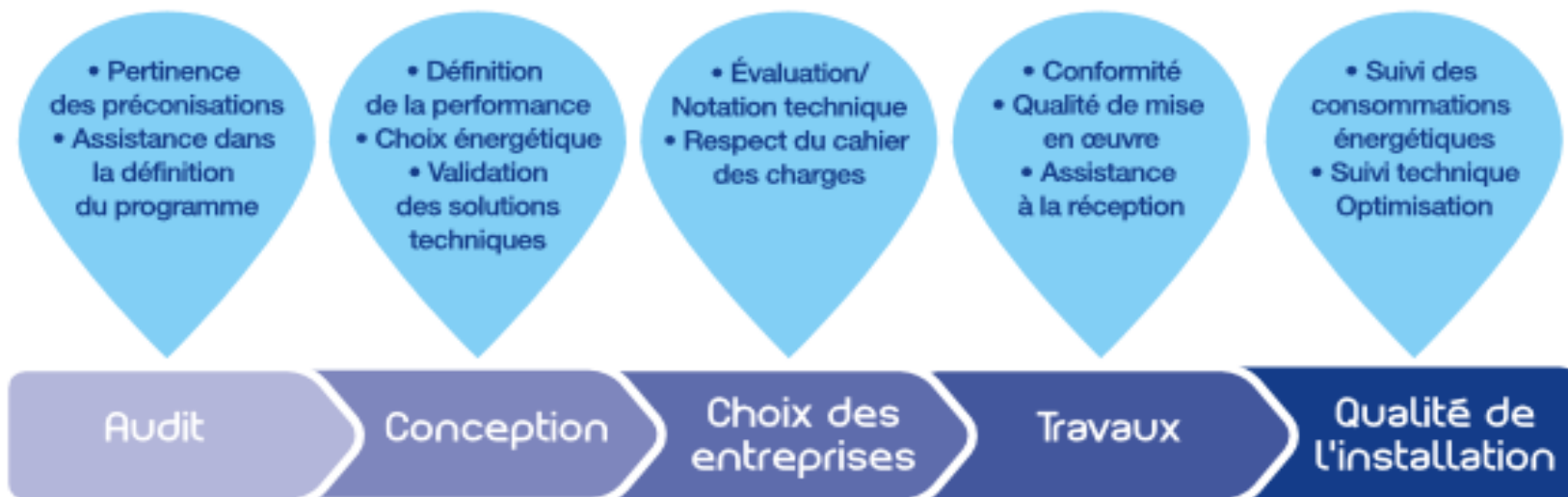
Accompagner  
à chaque étape



# QUAND agit le CEP ?

A chaque étape ...

... Tout au long du projet





# QUELS ACCOMPAGNEMENTS?



## Techniquement

- Conseille, valide, réoriente, optimise

## Financièrement

- Optimise le plan de financement
- Diminue le reste à charge
- Aide aux subventions

## Energétiquement

- Propose des solutions efficaces
- Contribue à diminuer les consommations et factures

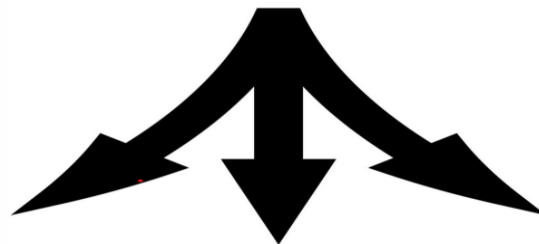
# CEP: APPROCHE CLASSIQUE



# CEP: APPROCHE SPECIFIQUE

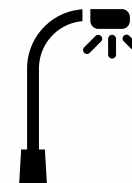


Construction  
Rénovation  
BBC Rénovation  
RE 2020



## EnR

Pré étude PV  
Autoconso. Individuelle  
Autoconso. Collective  
Pré étude Solaire thermique



Rénovation lumineuse  
Horloge astronomique  
Variation de tension  
Décret Trame noire

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

# Rayonnement de l'activité CEP

5 Conseillers en Energie Partagés répartis

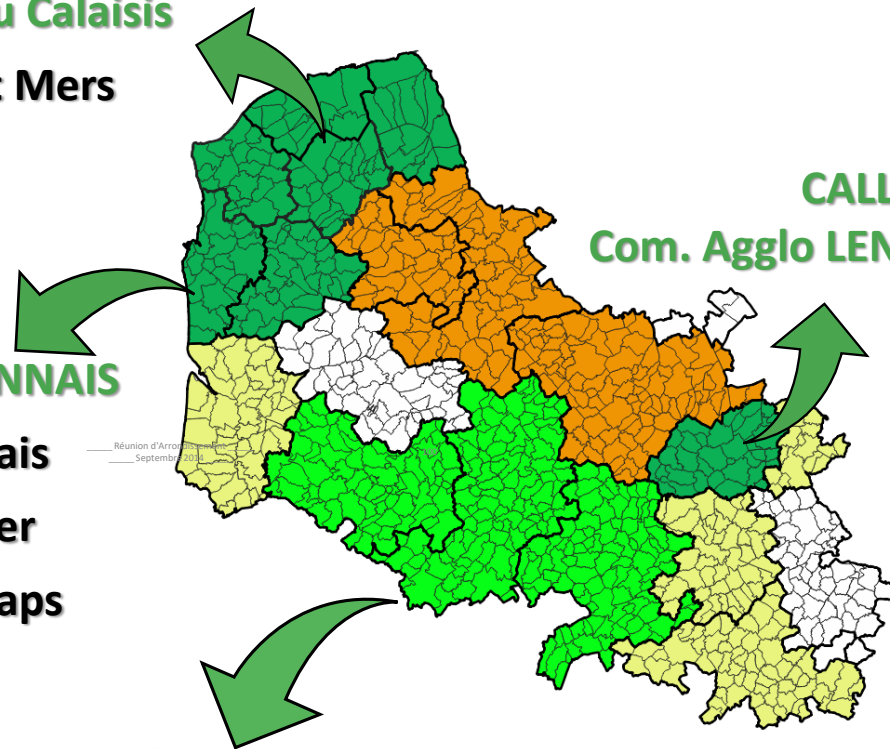
## SYMPAC - Syndicat mixte du Pays du Calaisis

- Com. Agglo. Grand Calais Terres et Mers
- Com. Com. Pays d'Opale
- Com. Com. Région d'Audruicq

## PAYS du BOULONNAIS

- Com. Agglo. du Boulonnais
- Com. Com. Desvres Samer
- Com. Com. Terre des 2 Caps

## CALL Com. Agglo LENS – LIEVIN



Des difficultés de recrutement

ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
SERVICE PUBLIC  
COMMUNES  
RÉSEAUX  
ÉLECTRICITÉ  
ÉNERGIE ÉQUITÉ  
COMMUNES  
FINA  
CONSEILLER PATRIMOINE  
SECURISER  
PRÉSERVER  
ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
ÉCLAIRAGE  
ÉLECTRICITÉ

# Groupements de commandes d'achat d'énergie

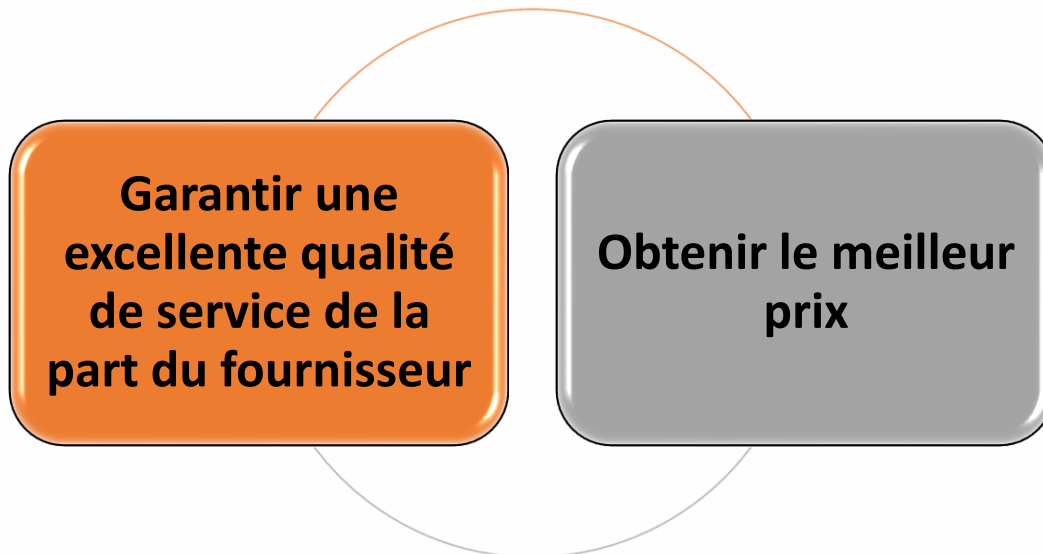
MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.  
L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.  
L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# Groupements de commandes d'achat d'énergie

- Volonté de la FDE 62 à travers les groupements de commandes d'achat d'énergie



*Prise en compte dans le mémoire technique, des services suivants :*



# Groupement de commandes d'achat d'énergie

- **Exécution des marchés :**

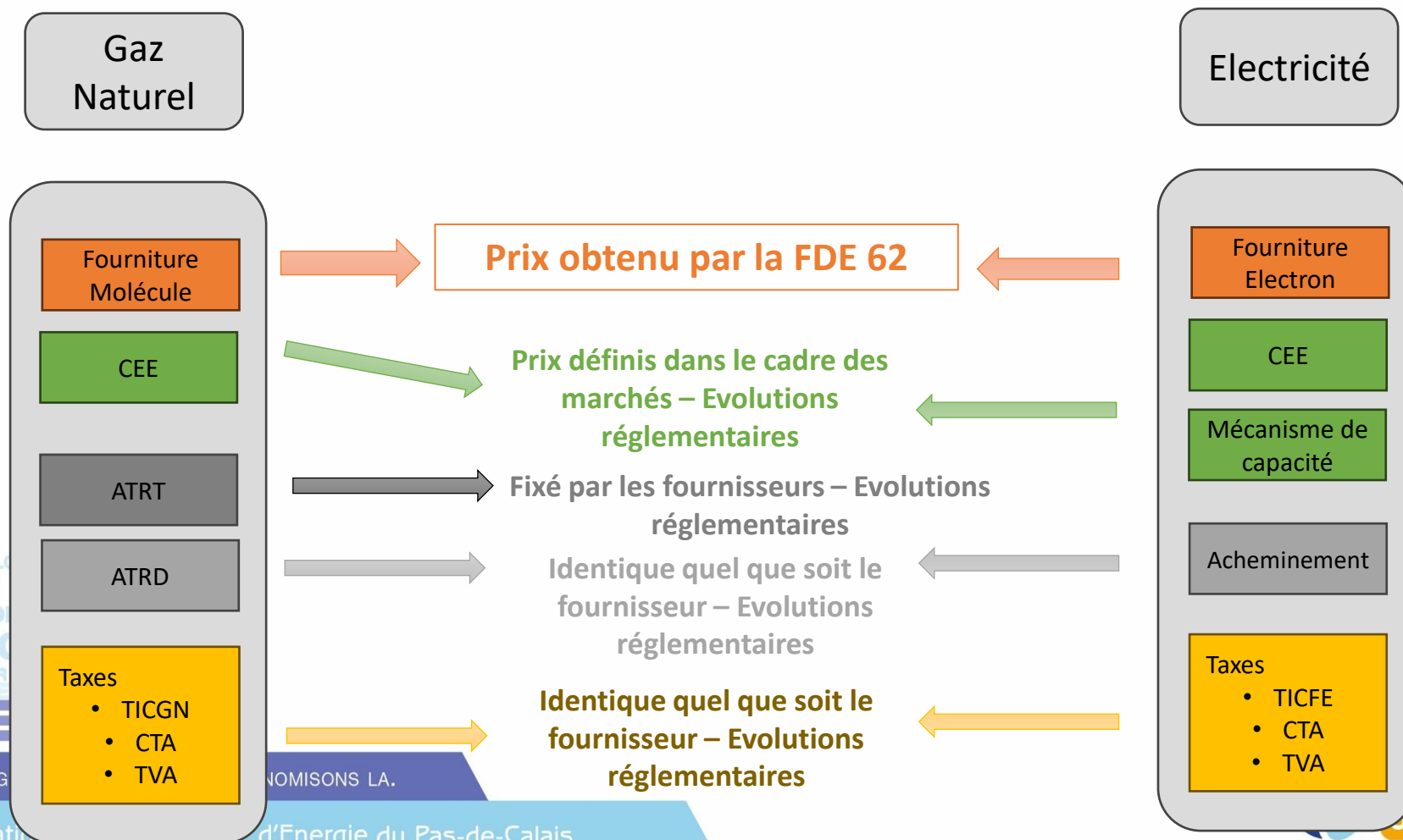
- Directement entre le membre et le fournisseur  
La FDE 62 → En appui en cas de problème avec le fournisseur
- La FDE 62 veille au respect des engagements pris par les fournisseurs dans leur mémoire technique
- La FDE 62 réalise des contrôles aléatoires des factures

- **Les pièces marché :**

- Disponibles sur notre site internet  
*(Un courrier est envoyé avec l'identifiant et le mot de passe à chaque démarrage de marché)*

# Groupements de commandes d'achat d'énergie

## Rappel sur la décomposition des prix sur les factures d'énergie





# Groupement de commandes Gaz Naturel

## Marché d'achat de Gaz Naturel

Marché en cours :  
**01/01/2024 – 31/12/2026**

Fournisseur :  
**ENGIE**

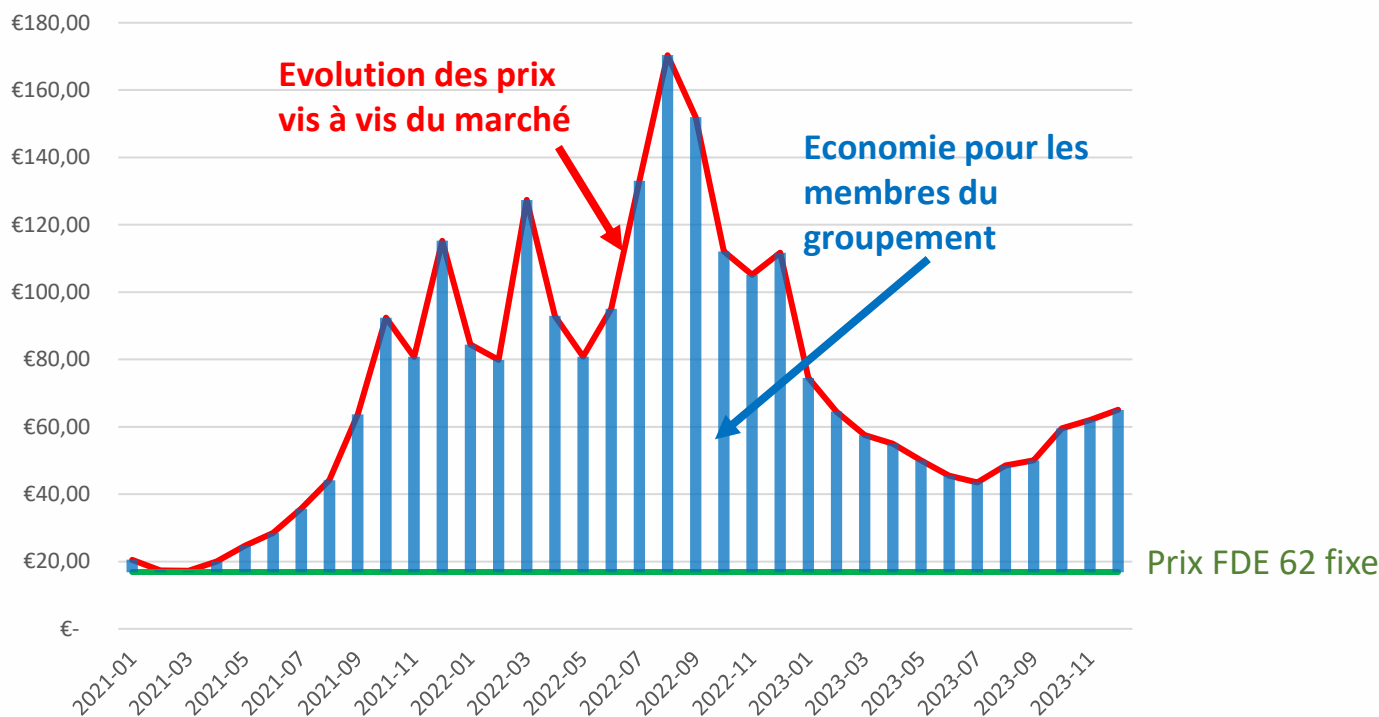
**395**  
membres

**2 304** sites

**180** GWh

# Marché d'achat de Gaz Naturel

- Le précédent marché a pris fin au 31/12/2023
- Pour ce précédent marché, les prix étaient bloqués depuis 2020 à un niveau très bas.



les membres du groupement ont réalisé une économie de plus de **30 millions d'euros**

# Marché d'achat de Gaz Naturel

Dans le contexte énergétique que vous connaissez

→ En 2023, relance du nouveau marché qui a démarré au  
01/01/2024

❖ Pour l'année 2024, augmentation non négligeable du prix de la  
fourniture

**Prix Molécule : 63.83 €/MWh** (16,85 €/MWh en 2023)

**Prix CEE : 6.78 €/MWh** (6,08 €/MWh en 2023)

**Un prix multiplié par environ 3.08** par rapport au précédent  
marché qui était très bas

**Mais cela ne représente qu'une partie de la facture**

# Marché d'achat de Gaz Naturel

La facture, à **taxes et contributions constantes**, en prenant les consommations 2022, sera **en moyenne multipliée par 2.07**

Des **augmentations réglementaires** sont à prévoir en 2024 :

- Augmentation de la TICGN au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Augmentation de l'ATRT (Transport) au 1<sup>er</sup> avril 2024
- Augmentation de l'ATRD (Distribution) au 1<sup>er</sup> juillet 2024

➔ Avec la prévision d'augmentation des taxes et contributions, la facture sera en moyenne multipliée par 2.2

Le prix moyen du MWh passera de **58 €/MWh** à **128 €/MWh**

Le prix moyen peut varier vis à vis de la consommation et de la typologie des sites (T1, T2, T3)

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites HTA et pour les sites BT d'une puissance supérieure à 36 kVA

Marché en cours :  
01/11/2021 – 31/12/2024

Fournisseur :  
Total Energies

1 380 sites

150 GWh

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites HTA et pour les sites BT d'une puissance supérieure à 36 kVA

Marché Actuel

Prix de l'électron fixe jusqu'à la fin d'année  
2024

La hausse des prix des marchés de l'énergie n'a eu  
aucun impact sur ce marché

Au 1<sup>er</sup> février 2024, la TICFE retrouve quasiment son niveau d'avant la  
crise énergétique

→ **Facture 2024 multipliée, en moyenne, par 1.12 par rapport à 2023**



# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites HTA et pour les sites BT d'une puissance supérieure à 36 kVA

→ Prochain marché : 01/01/2025 – 31/12/2027

*Période complexe du fait de la fin du dispositif ARENH au 31/12/2025*

→ Appel d'offres en cours

→ Le fournisseur sera connu fin avril

→ Le prix pour l'année 2025 sera communiqué après le 20 décembre 2024

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Marché en cours :  
01/01/2023 – 31/12/2025

Fournisseur :  
EDF

377  
membres

13 893 sites

161 GWh

01/01/2023 :  
plus de 600  
membres du  
groupement ont  
rebasculé aux  
TRV Electricité

ONOMISONS LA.



# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

### Eclairage Public

- **En 2023**, une hausse importante avait impacté notre marché
  - ✓ Un prix de l'électron de 94.94 €/MWh
  - ✓ Une facture moyenne multipliée par 1.43
- **En 2024**, une baisse par rapport à 2023 peut être constatée, à taxes et contributions constantes :
  - ✓ Un prix de l'électron de **8.91 €/MWh**
  - ✓ Un prix de l'électron divisé par **10.5**
  - ✓ Une facture moyenne divisée par **2.3**

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

### Eclairage Public



Par rapport aux éléments communiqués fin décembre, hausse de la TICFE au 1<sup>er</sup> février 2024.

→ La baisse annoncée sera donc moins importante

**En moyenne, une facture divisée par 1.8**

## Groupement de commandes Electricité

# Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

## Bâtiments

- **En 2023**, une hausse importante avait impacté notre marché
  - ✓ Un prix de l'électron de 292 €/MWh avec l'amortisseur de l'Etat
  - ✓ Une facture moyenne multipliée par 3.53
- **En 2024**, une baisse par rapport à 2023 peut être constatée, à taxes et contributions constantes :
  - ✓ Un prix de l'électron de **140.56 €/MWh**
  - ✓ Un prix de l'électron divisé par **2.08**
  - ✓ Une facture moyenne divisée par **1.7**

**Pas d'aide de l'Etat**

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

### Bâtiments



Par rapport aux éléments communiqués fin décembre, hausse de la TICFE au 1<sup>er</sup> février 2024.

→ La baisse annoncée sera donc moins importante

**En moyenne, une facture divisée par 1.6**

# TRV Electricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

## Tarifs Réglementés de Vente de l'Electricité

- Plus de 600 entités sont réparties aux TRV au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Fournisseur EDF
- Prix décidés par l'Etat

### Pour les bâtiments :

Puissance souscrite (en kVA)	Abonnement annuel (en €/an)	Prix de l'énergie (en c€/kWh)
3	125,40	18,37
6	156,24	18,37
9	185,76	18,37
12	214,92	18,37
15	243,96	18,37
18	270,48	18,37
24	333,00	18,37
30	394,44	18,37
36	453,48	18,37

Puissance souscrite (en kVA)	Abonnement annuel (en €/an)	Prix de l'énergie (en c€/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	158,16	19,11	15,48
9	189,24	19,11	15,48
12	220,80	19,11	15,48
15	250,20	19,11	15,48
18	280,80	19,11	15,48
24	348,84	19,11	15,48
30	409,80	19,11	15,48
36	470,52	19,11	15,48

### Pour l'Eclairage Public :

	Abonnement annuel (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
Avec et sans comptage (b) (c)	137,58	13,82

# TRV Electricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

## Tarifs Réglementés de Vente de l'Electricité

- Pour 2024, avec l'augmentation de la TICFE au 1<sup>er</sup> février 2024 :
  - ❖ Augmentation, en moyenne, de 10,5 % par rapport à la facture 2023

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

- Préparation du nouvel appel d'offres : à partir d'avril 2024
- **Il est indispensable de s'y prendre aussi tôt.**
- Comme à chaque nouveau marché, nous vous transmettons les éléments à valider / modifier / compléter pour réaliser notre appel d'offres
- Bilan des années précédentes :
  - Trop peu de membres répondent rapidement
  - La FDE 62 doit réaliser de nombreuses relances par mail et téléphone

# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

- **Pour le prochain marché, nous vous demandons :**
  - De bien vérifier l'adresse mail qui aura l'accès à notre plateforme pour la validation des éléments (Avril 2024)
  - De valider les éléments sur notre plateforme **dès l'envoi du premier courrier** (Juin 2024)
- **Nous ne réaliserons plus autant de relances que par le passé.**
- **Sans réponse de votre part, vous devrez souscrire un contrat de fourniture par vous même.**



# Groupement de commandes Electricité

## Marché d'achat d'électricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

- **Pour les collectivités, actuellement, réparties aux TRV Electricité pour les sites BT d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA**
  - ➔ La FDE 62 est en train d'étudier l'opportunité de rester aux TRV Electricité ou de souscrire, à nouveau, une offre de marché via notre groupement de commandes Electricité

# Vos interlocuteurs Fournisseur selon les marchés

## Gaz naturel - Marché Engie

Interlocuteur dédié : Naima MOSTEFAOUI

Mail : [marchefde62@engie.com](mailto:marchefde62@engie.com)

Tél : 03 28 32 52 12

## Electricité HTA et BT > 36 kVA - Marché Total Energies

Mail : [Service.client.privilege@mail.totalenergies.fr](mailto:Service.client.privilege@mail.totalenergies.fr)

Tél : 01 71 39 10 22

## Electricité BT $\leq$ 36 kVA - Marché EDF

Mail : [edfgroupements@edf.fr](mailto:edfgroupements@edf.fr)

Tél : 09 70 81 83 19

Interlocuteur : Wesley DURIEZ

[wesley.duriez@edf.fr](mailto:wesley.duriez@edf.fr)

## *Electricité BT $\leq$ 36 kVA*

## **Tarif Réglementé de Vente**

Mail : [edfcollectivites@edf.fr](mailto:edfcollectivites@edf.fr)

Tél : 09 70 81 83 16

ÉCLAIRAGE CONSOMMATION  
**SERVICE PUBLIC** COMMUNES SOLIDE  
ÉNERGIE ÉQUITÉ AIDER  
COMMUNES  
CONSEILLER SERVICE SECURISER  
PATRIMOINE QUALITE  
PRÉSERVER ÉLECTRICITÉ  
PATRIMOINE  
ÉLECTRICITÉ  
RÉSEAUX  
ÉLECTRI  
FINA  
ÉCLAIRAG

## Conclusion du Président

MODERNISER  
ENSEMBLE  
DÉVELOPPER  
RÉSEAUX  
PRÉSERVER  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE  
CONSEILLER  
ENVIRONNEMENT  
CANCER

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais

# L'équipe de la FDE 62

Ils sont à votre service ....



**LE BON REFLEXE : AVANT TOUT PROJET, CONTACTEZ LA FDE 62**

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ECONOMISONS LA.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais



# Clôture

Merci pour votre attention  
A bientôt